



CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IVOIRIENNE (CSCI)

Abidjan

N° 004 de décembre 2017

«La Démocratie se nourrit de démocrates», Friedrich Ebert

LA LETTRE DU CITOYEN

SOMMAIRE

P1: Editorial

P2: Afrique-Europe

P4: Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

P7: Formation

P8 : Audiences CSCI

P10 : Agriculture

P12 : Santé

P13 : Membership régional

P14: Migration

P18 : Vie de la CSCI

La Lettre du Citoyen

Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)

Tel: +(225) 22 42 60 78
87 70 39 27 / 02 73 83 63

E-mails : info@csci1.org
ou csci2006@yahoo.fr

Site web : www.cs-ci.com

Directeur de publication:
Mme Hélène GNIONSAHE

Directeur de publication
adjoint: M. GUIGUI Vétó

Rédacteur en Chef:
CISSE Abderamane

Equipe de rédaction:
CISSE Abderamane
Oscar GAGUY, TALL Foussemi,

Conception :
Oscar GAGUY

Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,



En ce début d'année, toute l'équipe de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux. Votre élan de solidarité, d'appui technique et/ou financier à la

CSCI traduit de manière tangible, tout l'intérêt que vous accordez à notre faitière.

C'est un engagement citoyen qui anime quotidiennement nos 166 organisations membres et nos coordinations régionales dans notre mission d'influencer positivement l'ensemble des processus politique, économique et social mis en œuvre en Côte d'Ivoire. L'objectif étant d'apporter notre modeste contribution au processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale dans le pays.

Nous espérons que les recommandations formulées au cours des différentes activités à l'Etat, au Gouvernement, aux Groupements politiques et aux Organisations de la société civile, seront prises en compte. Nous invitons les populations à s'approprier cette dynamique sociale afin d'«agir ensemble et bâtir durablement» une nation plus apaisée.

Notre engagement a aussi permis à la CSCI d'améliorer son partenariat avec les organisations de la société civile au niveau national, régional et international.

La CSCI est ainsi présente dans plusieurs commissions au sein des ministères et institutions nationales. Au niveau régional et international, elle est membre de plusieurs réseaux et Plateformes.

Malgré ces acquis, d'importants défis restent à relever, entre autres, l'acquisition d'un siège que nous souhaitons dénommer «la Maison de la Société Civile». En effet, au cours de l'année 2017, le siège de la CSCI a été délocalisé, en raison d'un conflit de succession opposant les héritiers du propriétaire du bâtiment. Cette situation, qui a mis à mal notre fonctionnement, a été réglée car la CSCI a aménagé dans un nouveau siège depuis janvier 2018.

Au-delà des difficultés fonctionnelles, la CSCI entend poursuivre ses idéaux sans relâche. Elle reste attachée aux valeurs premières qui fondent sa crédibilité et qui lui permettent d'assurer son rôle de contrôle citoyen de l'action publique : la neutralité, l'impartialité et la redevabilité.

Que Dieu fasse que ces valeurs soient mieux perçues cette année afin que nous puissions nous mettre à la hauteur des enjeux et participer à la construction d'une nation apaisée et durable pour les générations futures.

Bonne et Heureuse année 2018 à toutes et à tous !!!

**Mme Hélène GNIONSAHE,
Coordonnatrice Nationale**

Merci à tous nos partenaires !



« CSCI: AGIR ENSEMBLE ET BÂTIR DURABLEMENT »

En prélude à l'organisation du 5^{ème} sommet Union européenne-Afrique qui s'est tenu 29 au 30 novembre 2017 à Abidjan, les organisations de la société civile ont tenu leur Forum Citoyen Afrique-UE.



Les acteurs de la société civile du nord et du sud se sont mobilisés à Abidjan pour faire entendre leur voix.

Du 26 au 28 novembre 2017, les organisations de la société civile, les mouvements sociaux et syndicaux de 52 pays africains et de 7 pays européens se sont donné rendez-vous à Abidjan à l'appel de leurs homologues ivoiriens afin de réfléchir sur les relations entre l'Afrique et l'Europe et proposer des recommandations pour le renouvellement du partenariat euro-africain. Le forum citoyen Afrique-Europe organisé en marge du 5^{ème} sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine et de l'Union Européenne s'est voulu un exemple de coopération entre les citoyens européens et africains pour une nouvelle forme de solidarité internationale à laquelle aspire les populations du Nord et du Sud.

Pour se faire, les travaux ont été organisés autour de trois axes majeurs comprenant chacun des sous thèmes. Il s'agit de : L'alternance démocratique, la protection sociale, les accords de partenariat économique (APE), l'endettement, le changement climatique, l'agriculture, la souveraineté alimentaire, la gouvernance des ressources naturelles, l'accaparement des terres et la migration.

Dans un esprit de convivialité et de partage, les acteurs de la société civile, du monde syndical, des mouvements de jeunes, de femmes, des paysans, des commerçants, des transporteurs, **ont débattu de leurs perspectives sur les différents thématiques abordés**. Ils ont pris acte du thème central du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement : « Investir dans la jeunesse pour un développement durable ».

Au terme de ce forum, des recommandations **ont** été adressées aux Etats. Ce sont notamment:

- ◆ Informer et sensibiliser l'opinion publique africaine et internationale sur les effets néfastes des APE sur le commerce, l'intégration régionale, l'industrialisation, les droits humains et syndicaux ;
- ◆ Réaliser des études d'impact des APE au niveau des communautés économiques régionales avec l'implication effective et inclusive de la société civile, des mouvements syndicaux et sociaux ;
- ◆ Geler les APE dans leur forme actuelle et redéfinir un cadre de partenariat égalitaire;
- ◆ Mettre fin au système de visa de court terme qui empêche la mobilité des citoyens africains vers l'Europe et engendre des drames humains dans les déserts et dans les mers ;
- ◆ Combattre **les agents** d'immigration à l'origine des tracasseries et des harcèlements aux frontières des citoyens et particulièrement des commerçants transfrontaliers ;
- ◆ Rendre justice aux communautés africaines victimes des dégradations de leur environnement suite à l'exploitation des ressources naturelles dans leur milieu;
- ◆ Développer les Etats et **les encourager** à sortir du **système du f cfa** actuel pour créer leur propre monnaie.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

Prévu du 26 au 28 novembre 2017 à la Bourse du Travail à Treichville, le Forum citoyen Afrique-UE initié par les organisations de la société civile a été perturbé, au 3ème jour, par l'irruption de la police, exigeant l'arrêt immédiat des travaux. Dénonçant cette action, les OSC ont produit une motion de condamnation.



Une image des agents de la police nationale refoulant les participants à l'entrée de la Bourse du Travail à Treichville

MOTION DE CONDAMNATION DE L'INTRUSION DES FORCES DE POLICE AU FORUM CITOYEN

Considérant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
Considérant les Conventions du Bureau International du Travail ;
Considérant la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;
Considérant la Constitution Ivoirienne ;
Considérant que la Bourse du Travail d'Abidjan est **exclusivement consacré** aux travailleurs ;
Considérant l'occupation de la Bourse du travail par les forces de police, le 28 novembre, dès 05h00 du matin ;
Vu que cette occupation a perturbé la tenue des travaux du Forum Citoyen de la Société Civile et qu'il en résulte une violation flagrante des libertés d'expressions et de réunion ;
Vu que cette intrusion a porté atteinte à la dignité des délégations d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ;

Nous,

Acteurs de la société civile, participants au Forum Citoyen d'Abidjan tenue les 26, 27, 28 novembre 2017 à la Bourse du Travail de Treichville :

Condamnons avec la dernière énergie cette irruption des forces de police à la Bourse du travail pour brutaliser et disperser les participants au forum ;

Prenons l'opinion nationale et internationale à témoin de cette violation des droits humains dans un pays dit de droit ;

Interpellons l'ensemble des Chefs d'Etats d'Afrique et d'Europe et en particulier son Excellence le Président Alassane OUATTARA de se prononcer sur cet acte ;

Lançons un appel à la communauté internationale de prendre en considération nos exigences contenues dans notre déclaration finale adoptée malgré cette oppression de l'opinion publique ;

Les participants

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de suivi indépendant et participatif de la société civile des projets issus du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) en Côte d'Ivoire, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé, du 27 mars au 10 juin 2017, des missions de prospection et d'installation des coordinations régionales.



Ici, l'étape de la région de Man en présence des autorités traditionnelles et des OSC de la ville

Ce projet, dont l'objectif à terme consiste à contribuer au renforcement de la gouvernance à travers un suivi indépendant et participatif de la société civile, est entré dans sa phase active.

Dix missions de prospections et d'installation des coordinations régionales ont été effectuées à Man, Duékoué, Daloa, San-Pedro, Yamoussoukro, Abengourou, Bondoukou, Abidjan, Bouaké et Korhogo.

A l'issue de ces missions, l'équipe de la CSCI a présenté le projet à 15 autorités administratives et coutumières, 17 leaders religieux et 243 organisations de la société civile. Elle a aussi visité 14 projets C2D et mis en place 10 équipes de coordination, notamment 20 superviseurs et 64 membres des comités de veille, **chargés** de la mise en œuvre du projet au niveau local.

Toutes les structures rencontrées ont exprimé à travers leurs représentants leur adhésion au projet et leur volonté d'accompagner la CSCI. Selon elles, le projet de suivi indépendant du C2D, est une action novatrice dans le contrôle citoyen de l'action publique en Côte d'Ivoire.

Par Fousseni TALL, tallfousseni16@yahoo.fr

CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (C2D)

ECHANGES D'EXPERIENCES ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DES PAYS METTANT EN ŒUVRE LE SUIVI INDEPENDANT

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), en partenariat avec la Plateforme Française Dette et Développement (PFDD), a organisé à Abidjan, du 25 au 30 septembre 2017, un atelier international d'échanges sur le renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement (C2D).



Photos des délégations de la France, des deux Congo, de la Guinée et du Cameroun

La mobilisation des participants issus des organisations de la société civile du Cameroun, du Congo Brazzaville, de la Guinée Conakry, de la République Démocratique du Congo, de la France et de la Côte d'Ivoire était perceptible à tout point de vue. Ils ont pris une part active aux visites-terrain et à l'atelier.

En ce qui concerne les visites programmées, elles ont concerné 3 grandes villes de Côte d'Ivoire : Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro.

Ces activités terrain ont été l'occasion d'apprécier l'effectivité des projets réalisés dans 3 secteurs d'interventions du C2D en Côte d'Ivoire notamment : "Le champ Captant de Songon" pour "le secteur Eau et assainissement" ; "Le point Gaby de Bouaké" pour le Secteur agriculture et "l'Institut Polytechnique Houphouët Boigny" pour le secteur Education-Formation. A cette occasion, des échanges enrichissants ont eu lieu avec les coordinateurs régionaux de la CSCI.

Cette visite terrain a permis aux participants dans chaque ville de constater, non seulement l'état d'avancement des différentes réalisations, mais aussi de partager les expériences en matière de suivi indépendant.

A la suite de ces visites-terrain, un atelier de 3 jours a été organisé à Abidjan. Il a permis de mettre à niveau les informations des participants sur les avancées du C2D et la participation de la société civile dans les différents pays concernés ; de procéder à un échange d'expérience et de mutualiser les pratiques entre les différents acteurs de la société civile impliqués dans le C2D ; de poursuivre l'élaboration d'une feuille de route commune et transversale sur la participation de la société civile au C2D et notamment, sur le suivi indépendant et citoyen ; de renforcer les capacités de suivi des C2D des sociétés civiles par l'échange d'expériences ; de formuler des recommandations aux pouvoirs publics français et des 5 pays concernés pour une participation effective de la société civile au C2D et sur les orientations retenues dans les projets financés sur fonds C2D.

Par Fousseni TALL, tallfousseni16@yahoo.fr

Le Comité de Pilotage du projet de suivi indépendant a conduit ses premières missions de supervision des activités des coordinations régionales dans les 10 régions identifiées pour la première année.



Séance de travail ici avec la Coordination Régionale de Daloa

Du 23 novembre au 16 décembre 2017, des missions de supervision des activités des coordinations régionales dans le cadre de la mise en œuvre du projet de suivi indépendant du C2D ont été effectuées dans les régions suivantes : San-Pedro, District autonome de Yamoussoukro, Gbèkè, Poro, Guémon, Tonkpi, Haut Sassandra, Indénié-djuablin et le Gontougo.

L'objectif de ces missions était de rencontrer les autorités (administratives, politiques et traditionnelles), les acteurs sociaux (leaders religieux, communautaires, jeunes, femmes et les OSC) et les membres des différents Comités de veille de la CSCI afin d'évaluer les actions de sensibilisation et les activités réalisées dans le cadre du projet de suivi indépendant et de proposer des mesures correctives pour la bonne exécution dudit projet.

Au terme de ces différentes missions, l'on a pu noter que :

- Les sensibilisations ont été effectuées telles que prévues dans le cahier de charges ;
- Les autorités administratives, religieuses et traditionnelles des chefs lieu de régions **ont été** pleinement associées;
- et sont favorables aux activités ;
- Les organisations de femmes et de jeunes sont aussi informées.

Néanmoins, quelques défis importants devront être relevés. Elles portent sur :

- L'urgence d'identifier clairement les projets et leurs composantes à suivre dans chaque région ;
- La nécessité de mettre en place des cellules communautaires de suivi dans les zones de réalisation effective de projets ;
- L'adaptation du budget des activités au vue des nouvelles coordinations à installer ;
- L'amélioration de la technique de sensibilisation dans les zones de projet.

Tous ces sujets ont été **pris en compte** par le Comité de pilotage au cours de la réunion bilan pour l'écriture de l'an 2 du projet.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

FORMATION DES OSC

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC EN TECHNOLOGIE ET EN SYSTÈME DE GESTION D'INFORMATION

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités en technologie et en système de gestion d'information, les membres de la CSCI et du Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains (RAIDH) ont participé à un atelier de formation, organisé du 07 au 09 novembre 2017 à Abidjan par West Africa Civil Society Institute (WACSI).



Des travaux pratiques, en atelier, ont permis aux apprenants de s'approprier les modules enseignés.

Engagé depuis quelques années dans le renforcement des capacités des OSC en Afrique, WACSI a initié cette activité dans le but de former les OSC ivoiriennes à :

- ◆ Développer les capacités du personnel des organisations à l'usage de matériels et logiciels de base ;
- ◆ Améliorer les systèmes d'informations, de sécurité, de conservation et de partage des données ;
- ◆ Renforcer les stratégies et outils de plaidoyer basés sur la technologie et les données probantes.

Très pratique, la formation a permis de mettre l'accent sur la capacité interne et le contexte opérationnel des OSC, notamment leurs infrastructures technologiques propres et leurs capacités à développer des techniques de sauvegarde des données et de bonne gestion des systèmes de communication et d'information.

De façon spécifique, les formateurs ont suggéré aux participants de disposer au sein de leurs organisations des outils nécessaires à la protection de leurs données. A cet effet, ils ont invité les OSC à développer des manuels de procédures propres à chaque **département** de l'organisation et surtout à adhérer à la plateforme **numérique** Tech-Soup, en vue de profiter des tarifs avantageux liés au coût d'achat des licences et des logiciels informatiques de meilleures qualités.

A l'issue de cet atelier et conformément aux objectifs poursuivis, il a été recommandé à la CSCI de rédiger un canevas de plan d'action devant prendre en compte l'ensemble des mesures qui pourront faire l'objet de traitement immédiat dans le cadre de ce projet.

Les activités de ce plan d'action qui débiteront en 2018 seront soutenues par WACSI et ses partenaires.

Notons qu'en prélude à cette formation, l'équipe de WACSI a effectué une mission d'évaluation au sein des Organisations de la société civile à Abidjan afin de déterminer leurs besoins en système de gestion de l'information.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

AUDIENCES

VISITE DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DE COTE D'IVOIRE AU SIEGE DE LA CSCI

Le vendredi 15 septembre 2017, la CSCI a reçu à son siège, le nouveau Président de la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, Mgr Ignace BESSI, Evêque de Katiola.



Le Président de la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, Mgr Ignace BESSI, avec la calotte rouge discutant avec l'équipe de la CSCI

Le Président de la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire a indiqué que sa présence au siège de la CSCI se situe dans le cadre des visites d'amitié que son institution a initié depuis son élection, le 21 mai 2017, avec les autorités et les leaders d'opinion. Il a salué le leadership de la CSCI pour l'ensemble des activités réalisées et pour sa capacité à relever les défis qui se présentent à elle.

Mme Hélène GNIONSAHE, Coordonnatrice Nationale de la CSCI, a remercié le Prélat pour avoir personnellement effectué le déplacement au siège de la CSCI. Elle a rappelé les actions de l'Eglise Catholique en faveur de son organisation depuis sa création, avant de faire la revue des activités et projets en cours. Elle a aussi rappelé l'action de Caritas CI et de la Commission Justice et Paix dont les représentants sont membres des organes de gestion de la structure dont elle a la charge.

Convaincues de ce que l'Union fait la force, les deux parties ont convenu de travailler à l'amélioration de leur collaboration car leur objectif final reste le même : contribuer au renforcement de la cohésion sociale et de la paix dans le pays.

Ont pris part à cette rencontre quelques membres des organes de gestion de la CSCI. Le Président de la Conférence Episcopale était accompagné par le Père Emmanuel WOHI NIN, Secrétaire Général de cette institution et ancien responsable de la Caritas nationale.

La visite s'est achevée autour d'un cocktail offert par la CSCI.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

AUDIENCES

LA CSCI ECHANGE AVEC LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

A l'initiative de la Présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, la Coordinnatrice de la CSCI et la Présidente de la CNDHCI ont eu une séance de travail relative à l'environnement juridique des OSC.



La Présidente de la CNDH-CI, la Coordinnatrice de la CSCI (au centre) et leurs collaborateurs ont posé pour la postérité.

Le mardi 17 octobre 2017, la Présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, Mme NAMIZATA Sangaré a reçu au siège de ladite Commission, à Cocody Les Vallons, une délégation de la CSCI, conduite par la Coordinnatrice Nationale, Mme Hélène GNIONSAHE.

Situant le cadre de cette rencontre, la Présidente de la Commission a indiqué que l'objectif principal de cette audience était d'échanger avec la CSCI sur les actions de la Commission, et principalement sur le projet d'élaboration d'une loi sur les associations.

En effet, la CNDH-CI a décidé de prendre le lead pour faire aboutir ce processus dans lequel plusieurs OSC sont engagées. En consultant la CSCI, elle a rappelé les exigences des principes de Paris qui stipulent que la CNDH-CI doit collaborer pleinement avec les OSC en tant qu'entité partenaire. Aussi, a-t-elle suggéré une collaboration plus accrue entre la CSCI et la CNDH-CI pour parvenir au succès rapide de ce projet.

La Coordinnatrice Nationale de la CSCI a remercié la Présidente de la CNDH-CI pour cette rencontre. Elle a saisi cette opportunité pour présenter les projets en cours et certaines difficultés auxquelles la CSCI est confrontée dans l'exercice de sa mission. Sur cette dernière question, Mme NAMIZATA a réitéré l'engagement de la CNDH-CI à soutenir les OSC qui rencontrent des difficultés particulières. Séance tenante, elle s'est engagée à mener les actions nécessaires pour le déblocage des situations présentées par la CSCI.

La Coordinnatrice Nationale de la CSCI a remercié la première responsable de la CNDH-CI pour la spontanéité avec laquelle son institution s'est engagée à soutenir les OSC dans leurs actions. Par ailleurs, Mme GNIONSAHE a confirmé la présence de sa structure à toutes les étapes prévues par la Commission dans le cadre du projet de rédaction de la loi sur la société civile.

Enfin, les deux responsables ont terminé leurs échanges sur l'idée que la Côte d'Ivoire a réellement besoin d'une société civile plus forte et engagée.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

Les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité ont organisé un séminaire portant sur la sécurisation des droits fonciers des femmes et des cadets sociaux en milieu rural, les 20 et 21 avril 2017 à Grand-Bassam avec l'appui financier de l'Union Européenne.



Les participants à l'atelier à l'Hôtel Afrikland de Grand-Bassam

Plusieurs acteurs œuvrant dans le domaine de la sécurisation foncière en milieu rural ont répondu à l'invitation des organisateurs de cette rencontre de Grand Bassam. Il s'agit des services centraux, des institutions, des partenaires internationaux au développement, des organisations professionnelles, des enseignants-chercheurs, des Organisations de la Société Civile (OSC).

A l'issue des communications et des discussions, l'atelier a formulé plusieurs recommandations. Entre autres:

Au titre de la vulgarisation des textes

Vulgariser les lois et décrets sur le foncier rural, en prenant en compte les schèmes culturels en vigueur ;
rendre accessible le droit en traduisant les textes dans les langues nationales ;

Au titre de la transmission patrimoniale

Faire mieux connaître la loi sur la succession et la donation ;
Mener des actions de protection des droits à l'héritage des femmes et des cadets sociaux ;

Au titre des Certificats collectifs

Promouvoir la délivrance des certificats fonciers collectifs ;
Assouplir le délai allant du certificat foncier à l'immatriculation ;
Mener une étude sur l'amélioration des modes d'application de la certification foncière du point de vue des femmes et des cadets sociaux.

Au titre des Autorités Traditionnelles

Sensibiliser les autorités traditionnelles et les gestionnaires de patrimoines fonciers sur l'importance de sécuriser les droits fonciers des femmes et des cadets sociaux ;

Au titre de la Gouvernance

Veiller à la présence des femmes et des jeunes dans les CVGFR (comités villageois de gestion du foncier rural) ;
Mettre les réserves foncières rurales à la disposition des femmes et des cadets sociaux ;

Au titre du Financement

Lancer un programme national d'accès à la terre des femmes et des cadets sociaux ;
Initier un programme spécial de financement de la sécurisation des droits fonciers des femmes et des cadets sociaux.

Par Fousseni TALL, tallfousseni16@yahoo.fr

Dans le cadre du PNIA exécuté sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, un atelier a été organisé du 31 mai au 2 juin 2017 à Grand Bassam par ledit Ministère, autour du thème « La validation du bilan diagnostic du PNIA de première génération et l'identification des axes stratégiques du PNIA de seconde génération ».



Photo de famille des participants sur le Perron de l'amphithéâtre du NSA Hôtel de Grand-Bassam

Cet atelier a enregistré la participation de 180 personnes issues de l'administration publique impliquées dans le développement agricole, des partenaires au développement, du secteur privé, des organisations professionnelles agricoles, des organisations de la société civile.

En ce qui concerne le bilan, l'on note que le PNIA1 a été formulé sur la base de 6 programmes d'un coût total estimé à 2003 milliards de Frs CFA sur la période 2010-2015 (prolongée sur 2016). Il a permis la relance de l'agriculture et posé les fondements pour une transformation structurelle de ce secteur. Il a mis l'accent sur les progrès accomplis qui se traduisent par un taux de croissance de 6% sur le secteur. Le PNIA 1 a contribué à la création de 600.000 emplois directs et indirects et à l'atteinte d'un niveau d'autosuffisance dans plusieurs filières.

Rappelons que les 6 programmes prioritaires couvrant le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique composant le PNIA1 sont : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions agricoles ; Développement des filières ; Amélioration de la gouvernance du secteur agricole ; Renforcement des capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture ; Gestion durable des ressources halieutiques, Réhabilitation forestière et relance de la filière bois.

La définition des orientations stratégiques du PNIA 2 s'est appuyée sur les acquis du PNIA1. Ce programme va être mis en œuvre autour de six domaines comprenant notamment, le renforcement et le développement de la valeur ajoutée en matière agricole, de gestion des forêts, d'élevage et de la production halieutique.

Il innove avec la création de neuf agropoles qui couvriront l'ensemble du territoire national. Chaque zone intégrera en amont toutes les activités qui permettent d'améliorer la production agricole de la zone concernée et en aval, prendra en compte toutes les activités et besoins des acteurs privés et publics pour la conservation, la transformation, la commercialisation des produits agricoles de la zone concernée.

D'un coût global de 11 905 milliards francs CFA, le PNIA 2 va être déployé de manière séquencée sur les périodes 2018-2020 et 2021-2025.

Abdérmane Cissé, abder_cisse@yahoo.fr

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, la Société Civile Ivoirienne Engagée pour la Nutrition (SCIEN) a organisé, le 22 août 2017, sous la houlette de sa Présidente Mme Gnionsahé Héléne, une campagne de sensibilisation axée sur les avantages de l'allaitement, à la maternité de Williamsville.



Les membres de la SCIEN étaient mobilisés autour de leur Présidente à la maternité de Williamsville pour cette action

Plus de 200 femmes suivies à la maternité de Williamsville ont été sensibilisées lors de cette journée consacrée à l'allaitement maternel. A cette occasion, elles ont appréhendé les avantages du lait maternel et les conséquences éventuelles liées à un allaitement mal fait. C'est le cas de certaines nourrissons qui « introduisent l'eau dans l'alimentation du bébé de 0 à 6 mois ». Cette pratique non recommandable peut être à la base de « maladies aussi physique que mental, et même constituer un frein à la croissance du nouveau-né ».

Les bonnes pratiques ont été expliquées et recommandées à l'ensemble de ces femmes afin qu'elles adoptent un bon comportement en matière d'allaitement en faisant du « lait maternel la nourriture exclusive du bébé ».

En outre, elles ont été instruites sur les techniques de l'allaitement, les notions d'environnement et du cadre de vie. A cet effet, Mme Touré Naminata, représentant Madame la Ministre de la Solidarité, de la Femme et de la Protection de l'Enfant, n'a pas manqué de rappeler que la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans demeure pré-occupante en Côte d'Ivoire. Selon elle, la nutrition est la cause sous-jacente d'un tiers de décès et des millions de handicap à vie des bébés, en raison des effets physiques et mentaux d'un apport nutritionnel trop pauvre durant les premiers mois de leur vie.

Les défis à relever sont énormes au regard de l'objectif fixé dans le Plan Stratégique National 2016-2020 qui consiste à porter le taux de l'allaitement maternel de 12% en 2015 à au moins 50% en 2020. La représentante de Madame la Ministre a également félicité la SCIEN pour ces actions en faveur de l'allaitement maternel. Signalons que la SCIEN a offert à certaines femmes des kits pour les encourager à adopter les bonnes pratiques en matière d'allaitement maternel.

Abdérhamane Cissé, abder_cisse@yahoo.fr

MEMBERSHIP REGIONAL

TROISIEME PARTICIPATION DE LA CSCI AUX ACTIVITES DU REPAOC

Du 19 au 23 Décembre 2017, la CSCI a participé au Séminaire sur le développement du leadership et planification stratégique et à l'Assemblée Générale du Réseau des Plateformes des Organisations Non Gouvernementales de l'Afrique Occidentale (REPAOC) organisé par ledit Réseau au Sénégal.



Tous les membres des Plateformes nationales membres du REPAOC ont répondu présent à cette rencontre statutaire.

L'objectif du séminaire était de renforcer le sentiment d'appartenance des Plateformes Nationales (PFN) d'ONG vis-à-vis de leur réseau régional et de « co-construire » une proposition de plan d'action conjoint 2018-2020. Ce séminaire a été facilité par M. Olivier CONSOLO du Forum International des Plateformes (FIP) et M. Guy Tete BENISSAN, Directeur Exécutif du REPAOC, **avec l'appui de** l'équipe de la Coordination régionale.

L'Assemblée Générale, quant à elle, a abordé le thème: "Renforcer l'ancrage du réseau des plates-formes d'ONG REPAOC dans les réalités nationales à travers ses membres et quelles priorités pour 2018-2020 ?"

Au terme de cette rencontre statutaire, le Libéria a été admis comme nouveau membre du REPAOC. Ce qui porte le nombre d'adhérents à 14. Par ailleurs, le REPAOC s'est doté d'un nouveau Conseil d'Administration composé des organisations du Togo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du Nigeria.

La CSCI a été élue en qualité de membre du Bureau du Conseil d'Administration pour le mandat 2018-2020 et occupe le poste de Trésorière Générale dudit Conseil. En outre, un Comité d'Ethique a été mis en place et est composé du Cap-Vert, de la Gambie et du Mali.

Rappelons que le REPAOC est constitué de 14 Plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest. Il regroupe au total plus de 800 ONG locales, nationales et internationales agissant quotidiennement sur le terrain auprès des populations les plus marginalisées. Le REPAOC entend œuvrer collectivement à lutter contre la pauvreté et à promouvoir les droits de l'Homme au niveau régional et international dans un contexte d'accroissement des inégalités Nord-Sud, mais également Sud-Sud. Ce réseau a été constitué en 2005. Il est doté d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration et d'un Comité d'Ethique.

La CSCI est membre de ce Réseau depuis 2015 et est à sa troisième participation aux activités dudit Réseau.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

Le Centre de Recherches et d'Actions pour la Paix (CERAP) a organisé, le 24 août 2017, un atelier de réflexion sur la « Contribution des OSC dans la gouvernance du secteur de la migration en Côte d'Ivoire ».



Une photo de famille à mis fin à la rencontre

Cet atelier a enregistré la participation d'une dizaine de personnes issues des organisations de la société civile dont la CSCI. Les représentants de ces structures ont été mis à contribution à travers un partage d'expériences sur la migration. Il a été question de déterminer une vision à partir du concept de la migration.

Il ressort de cette réflexion que la migration doit être empreint d'humanité, profitable à tous et respectueuse des droits humains. Ensuite, ils ont mené une réflexion sur la contribution de la société civile à l'atteinte de cette vision.

Pour ce faire, un diagnostic a été posé. Cet état des lieux a relevé que les OSC ont la capacité à faire des propositions, des plaidoyers, de la mobilisation. Cependant, elles sont confrontées à la mobilisation de fonds, à la pérennisation de leurs actions, au déficit de communication et au manque de professionnalisme.

Par ailleurs, des opportunités existent pour les OSC entre autres : les Ministères de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères ; **le cadre juridique sur la traite des personnes du 8 décembre 2016 et le document de stratégie nationale sur la migration. On note aussi l'intérêt général croissant, des Institutions Internationales, des partenaires techniques et financiers sur la question.**

Toutefois, certains facteurs impactent négativement ces avantages : l'existence de confusion de rôle entre les structures étatiques et non étatiques et leur faible collaboration ; le contexte sécuritaire défavorable aux activités des OSC et la méconnaissance du cadre normatif relatif à la migration.

A l'issue des travaux, de nouvelles approches stratégiques susceptibles d'avoir un meilleur impact sur la migration ont été recommandées c'est-à-dire : fédérer les OSC du secteur, définir les priorités des OSC sur les thématiques liées aux questions migratoires, renforcer leurs capacités associatives, de leadership, de communication, de prévention et de gestion des conflits au sein des associations.

Abdérmane Cissé, abder_cisse@yahoo.fr

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Loujna Tounkaranké ou la protection des droits des migrants, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) et l'Association Malienne des Expulsés (AME) ont effectué, du 29 septembre au 5 octobre 2017, une mission conjointe dans les localités frontalières de Pogo et de Zégoua. Cette mission a consisté à faire le monitoring des entraves à la libre circulation des personnes et les violations des droits de l'homme dont les migrants sont victimes.



Les équipes de la CSCI ont échangé avec des représentants des communautés étrangères, comme ici à Ferké

Au cours de cette mission, les équipes de la CSCI et de l'AME ont rencontré différentes cibles sur l'axe routier Abidjan-Pogo-Zégoua-Bamako. Il s'agit notamment des voyageurs, des autorités locales, des forces de sécurité, des représentants des communautés étrangères, des Chefs de quartiers, des autorités religieuses, des représentants d'associations locales.

Les échanges ont porté sur les entraves à la mobilité des personnes et des biens, les violations des droits des migrants, les conditions de vie et de travail des migrants.

A la suite de ces rencontres et des observations sur le terrain, l'équipe a fait les constats que les migrants sont victimes d'extorsion de fonds, d'abus de pouvoir, de rackets, de confiscations de pièces et d'immobilisations **prolongées de véhicules**.

Même s'il faut reconnaître qu'il y a une relative amélioration par rapport aux années **précédentes (2010-2012)**, de nombreux défis restent à relever, à savoir :

- ◆ La vulgarisation et l'application effective du protocole de la CEDEAO et ses textes additionnels sur la libre circulation des personnes et des biens ;
- ◆ la mise en œuvre des politiques migratoires respectueuses des droits des migrants ;
- ◆ la création de conditions favorables de travail pour tous les résidents dans les pays d'accueil en leur permettant de faire des opérations bancaires avec leur cartes consulaires ou cartes d'identité ;
- ◆ la prise de mesures pour interdire la criminalisation et la stigmatisation des migrants ;
- ◆ le renforcement de la coopération diplomatique en vue de créer des représentations consulaires aux frontières pour résoudre les problèmes administratifs auxquels les migrants sont confrontés aux postes de contrôle ;
- ◆ la délimitation claire de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali afin d'éviter d'éventuels conflits entre les populations vivants dans ces zones.

Par ailleurs, les populations ont noté la nécessité de veiller à la réhabilitation des routes internationales, notamment l'axe Abidjan-Pogo, afin de réduire l'insécurité sur ces axes.

Notons que cette mission s'est bien déroulée dans l'ensemble. Cependant, quelques difficultés ont été rencontrées par les différentes équipes. Elles concernent en particulier les réserves ou la réticence émises par certaines autorités policières et militaires à prendre part aux entretiens.

Abdérmane Cissé, abder_cisse@yahoo.fr

La quatrième réunion du Comité de pilotage du projet «Reporters des frontières» (RDF) piloté par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAo) a été organisé du 13 au 17 mars 2017, à Dakar. Il s'agissait de la dernière réunion de cette instance de consultation et d'orientation qui regroupe les organisations partenaires d'IPAo dans la conduite de ce projet qui est arrivé à terme.



Une vue des membres du COPIL en pleine séance d'évaluation des résultats du projet

Cette dernière réunion du COPIL avait pour objectif principal de faire le bilan des activités menées au cours des trois dernières années afin d'identifier les changements induits, de tirer les leçons et de dégager des perspectives possibles pour le projet.

Relativement au bilan, les activités dédiées à chaque pays ont été présentées et soumises à appréciation. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le bilan a fait ressortir des acquis notables et significatifs en termes d'impacts positifs. Ainsi, pour l'ensemble des activités (formation, production témoignages Oraux, radios et TV), la CSCI a réalisé un pourcentage de 100 % du programme avec quelques modifications.

De 2014 à 2017, 25 productions radios ont été réalisées avec des radions locales et des radios à grande audience. Concernant les activités de la presse écrite, 16 articles ont été publiés. Au niveau de la radio et de la télévision, 18 débats ont été réalisés.

Par ailleurs, il est à noter, en termes de capitalisation que les journalistes formés continuent de produire des articles sur cette thématique. D'autres encore réagissent régulièrement aux informations partagées dans le cadre du bulletin d'information de l'IPAo. La CSCI a aussi participé à plusieurs émissions de «Matin Bonheur» sur la **Radio Télévision Ivoirienne (RTI 1)** dont les différents thèmes suivants :

- Immigration clandestine ;
- Crise migratoire ;
- Protection des droits des migrants ;
- Morts ou disparition de migrants Africains.

La CSCI note que le Gouvernement ivoirien, par un communiqué du Conseil des ministres du 30 novembre 2016 a réactivé le Centre d'accueil, d'orientation et d'information des migrants de Côte d'Ivoire (CAIOM-CI) pour sensibiliser les populations des zones de départ identifiées.

A l'issue de ce COPIL, les membres ont félicité la CSCI pour la qualité et l'efficacité dans le traitement des différents dossiers et rapports transmis. Au vue de ses prestations, il a été confié à la CSCI la réalisation de 12 autres témoignages oraux avec les radios communautaires et une production presse écrite non réalisées par l'un des pays. Le projet a pris fin le 15 avril 2017.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a été invitée par l'association Alternative Espaces Citoyens (AEC) basée à Niamey au Niger, au Forum national des jeunes sur la migration, du 17 au 19 novembre 2017 sur le thème : « La mobilité est un droit : informer et mobiliser les jeunes en faveur du respect des droits des migrants ».



La mobilisation de la jeunesse africaine a été un pari réussi dans l'organisation de cette rencontre régionale.

Ce forum national a constitué un véritable creuset dans lequel sont venus se fondre différentes sensibilités issues des organisations de la société civile du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Les jeunes de ces pays participaient pour la première fois à cet événement.

Ce rassemblement qui s'est tenu du 17 au 19 novembre 2017, a été articulé autour de 3 panels : « Comprendre les causes et saisir les enjeux de la migration des jeunes du Sahel » ; « les migrations, un nouvel enjeu stratégique dans les relations internationales » ; « la promotion et la défense du droit à la mobilité des jeunes : lutte et résistance au Sud et au Nord ». Le deuxième jour consacré à des sessions plénières et aux ateliers thématiques a été fort apprécié par les participants.

A l'issue du forum, les jeunes ont rendu publique une série de recommandations.

Ils ont entre autres, demandé au gouvernement nigérien d'abroger ou de réviser la loi sur le trafic illicite des migrants, de travailler avec les organisations de la société civile et les médias pour « déconstruire » le discours tendant à criminaliser la migration ; d'accélérer le processus d'élaboration de la politique nationale qui protège les droits des migrants ; de prendre toutes les mesures pour sanctionner les agents des forces de l'ordre qui, par leurs actions de racket et autres tracasseries, portent atteinte aux droits des migrants ; de veiller à la mise en œuvre effective du protocole de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Afrique de l'Ouest) sur la libre circulation des personnes et des biens.

A l'endroit de la jeunesse, ils ont recommandé de faire sienne toutes les décisions issues de la 4ème édition du forum national des jeunes et faire la restitution aux autres jeunes une fois de retour dans les régions ; d'encourager les jeunes migrants à se constituer en réseau pour mieux défendre leurs droits et de prendre des initiatives en vue de développer des projets pour faire face aux problèmes de chômage et de respecter les lois et règlements en vigueur dans les pays d'accueil. Quant aux organisateurs, il leur a été demandé de pérenniser le forum national des jeunes en l'élargissant davantage aux jeunes de la sous-région, de diversifier les partenaires et de faire en sorte que la tenue du forum national des jeunes soit un événement tournant dans les régions.

Abdérmane Cissé, abder_cisse@yahoo.fr

VIE DE LA CSCI

DIALOGUE CITOYEN ET CONVENTION GENERALE ORDINAIRE DE LA CSCI

Le mardi 31 octobre 2017, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a tenu sa Convention Générale Ordinaire, doublée de l'atelier de dialogue citoyen à Abidjan, autour du thème : « Situation sociopolitique, sécuritaire et éducative en Côte d'Ivoire : Quelles propositions pour une nation apaisée ? ».



Les participants à cette activité ont posé avec la Coordinatrice Nationale (au centre)

L'activité a réuni l'ensemble des organisations membres de la CSCI et les membres des trois organes, à savoir, le Bureau de Coordination, le Conseil d'Administration et le Commissariat aux comptes. Cette rencontre statutaire avait pour objectif de faire le bilan moral et financier des activités, mais aussi et surtout de se prononcer sur la situation sociopolitique du pays.

Au cours de la Convention Générale, 14 nouvelles organisations ont adhéré à la CSCI, portant le nombre des organisations membres de la CSCI à 166.

Relativement au dialogue citoyen, un panel sur le thème : « **Situation sociopolitique et sécuritaire en Côte d'Ivoire : Quelles propositions pour une nation apaisée ?** » a été animé par le Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Education pour tous, l'Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire, la Commission Justice et Paix de l'Eglise Catholique (CJP) et le Conseil Supérieur des Imams.

A l'issue de ce panel, une déclaration a été produite. Elle a mis en relief des recommandations résumées ci-dessous :

A l'Etat et au Gouvernement

La construction d'une nation nécessite des sacrifices, c'est pourquoi, la CSCI invite le gouvernement à engager des discussions franches avec l'opposition en vue de jeter les bases d'une vraie réconciliation susceptible de décrire le climat social et politique.

Aux Organisations de la Société Civile (OSC)

La CSCI exhorte les OSC à travailler avec impartialité, objectivité et indépendance afin d'assurer leur crédibilité.

Aux populations

La CSCI rappelle que les manifestations publiques sont un droit constitutionnel. Cependant, elles doivent se dérouler dans la paix et le respect des biens publics et privés.

Par Oscar G. , gaguyoscar@yahoo.fr